Publié le : 07/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_130-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

Etaient absents excusés :
Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_130-DE

CM 02.07.2026	Adhésion à l'appli « Mon village »	**Délibération n°2026-130**

Rapporteure : Natacha CARRO

Madame l'adjointe au maire en charge de la communication informe l'assemblée qu'une application « Mon Village » a été présenté à la commission communication, ainsi qu'à Emmanuelle BAZIN et Laurence FIESCHI-MÈGE lors d'un entretien particulier.

Elle permet de communiquer sur l'actualité de la commune et de ses associations en temps réel.

Quelques chiffres : 1 millions de connexions par mois, 60 000 citoyens utilisateurs, 1 900 commerces et 2 000 associations.

Elle permet une synchronisation des outils déjà existants au sein de la commune : Facebook, site internet, borne, ce qui est facilitateur et permet un gain de temps.
Elle favorise :

- L'automatisation et la planification de la communication de la commune.
- L'amélioration des gestions de crise
- L'amélioration de l'information locale
- La centralisation de la communication

Le coût annuel est de 2 400 € TTC.

Considérant, l'avis favorable de la commission communication du 4 juin 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide

- **De déployer l'application « Mon Village » pour la commune de Jugon-les-Lacs pour un coût annuel de 2 400.00 € TTC**
- **D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS Côtes-d'Armor

Gwénaëlle AOUTIN